

L'AGENDA RURAL À LA CROISÉE DES CHEMINS



Et maintenant ? Face au refus de l'exécutif d'élaborer une loi sur la ruralité, l'AMRF a poussé pour que le Gouvernement s'engage sur la voie d'un Agenda rural, en parallèle de la volonté du Parlement Européen de soutenir le potentiel du monde rural. Un premier consensus apparaît dans les préconisations du rapport de la mission ruralité créé à cet effet. Fruit d'un travail considérable, ce rapport propose des jalons pour changer de regard sur la ruralité. On y va ?

Énième consultation faisant fi de s'appuyer sur l'intelligence collective des élus locaux, ou réelle prise en compte de la nécessité de changer de regard sur la ruralité en misant sur le potentiel des communes rurales ? La manière dont l'exécutif arbitrera à court et moyen terme l'ensemble des préconisations contenues dans le rapport, donnera un signal clair et précis sur sa volonté de répondre aux enjeux de la ruralité. Tous ceux qui ont été interrogés dans ce dossier le disent : il est temps de changer de cap en cessant de traiter la ruralité comme une variable d'ajustement, mais au contraire en mesurant pleinement son potentiel pour le développement global du pays. Cette attente est à la hauteur des synergies collectives qui traversent l'ensemble des acteurs de la ruralité, qui tous aspirent à changer d'ère. C'est

le temps des engagés (c'est le thème du congrès à venir de l'AMRF) où l'action prend le dessus sur la prostration. C'est pourquoi le rapport insiste sur la nécessité de sortir des approches sectorielles, souvent pensées au mieux comme une compensation, au pire comme une assistance, pour aller vers une approche globale de relance en appui sur des mesures spécifiques adaptées à la réalité des territoires ruraux. Mais l'Agenda rural n'est pas la revanche des villages, c'est la juste prise en compte des spécificités des territoires, de leur potentiel économique, de leur capital environnemental et énergétique, de leur contribution à l'épanouissement humain, etc. En un mot il est question d'espace, des 90% de l'espace terrestre français géré par des communes rurales, dont le potentiel demande enfin à être pris en compte.

Cette attente est à la hauteur de l'exaspération qui s'est manifestée ces derniers mois. Un sentiment d'injustice qui n'est pas nouveau, mais au contraire le fruit de plusieurs décennies de politiques d'aménagement du territoire qui ont cessé d'accompagner les territoires ruraux en priorisant le développement des métropoles. Face à cette doctrine de la domination naturelle des centres urbains, à laquelle seuls des technocrates zélés semblent encore croire, l'Agenda rural offre une perspective nouvelle, celle d'une juste coopération entre les villes et les campagnes, afin notamment d'offrir des réponses concrètes à l'urgence des difficultés quotidiennes des habitants ruraux, en proposant des solutions en matière d'accès aux soins, de mobilité, d'école, d'inclusion numérique, et bien sûr d'emploi, etc.

Une page doit se tourner et l'AMRF considère qu'il ne faut pas attendre plus longtemps pour appliquer les préconisations consensuelles présentées dans le rapport. Leur mise en œuvre est décrite par le menu, il n'y a plus qu'à s'y engager, sans retenue, en prévoyant les moyens financiers adaptés à la mise en œuvre effective de ces propositions. Les acteurs européens attendent par ailleurs que la France joue les chefs de file en Europe, en devenant le premier pays à se doter d'une telle feuille de route.

Partout un mouvement de fond irrigue les ruralités pour que l'action publique soit au service des besoins et des initiatives portées localement. Comme le synthétise un groupe de chercheurs dans une tribune publiée dans la Gazette des Communes, « *il faut que l'État – et, en cascade, les Régions, les départements et les intercommunalités – acceptent de se décentrer et changent de posture, pour outiller et renforcer le pouvoir d'agir des acteurs locaux* » (25/07 "Agenda rural : hors

sol ou plein champ ?"). En somme, il y a aujourd'hui une concordance des préconisations de la part d'un nombre très varié d'acteurs pour enfin changer de paradigme en termes d'aménagement du territoire. Cette synergie est rare et demande à se poursuivre, notamment à travers le Parlement rural dont la création a été annoncée à l'occasion de l'événement « Ruralisons » début juin. La brèche est ouverte, les arguments irréfutables et les solutions sur la table. On y va ?

UN AGENDA RURAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- ✓ L'élaboration d'un « Agenda rural » consiste en la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des ruralités ayant vocation à s'inscrire dans la durée.
- ✓ Cette démarche prend source dans la volonté de décliner à l'échelle nationale les principes votés par le Parlement européen (qui n'ont pour l'instant pas donné lieu à des outils opérationnels).
- ✓ À l'échelle européenne, l'Agenda rural doit favoriser l'articulation des politiques de développement rural, en complément de ce qui existe pour les villes avec l'Agenda urbain.
- ✓ À l'échelle française, il s'agit d'une feuille de route qui décline une série de mesures qui pourraient être mises en œuvre au travers de divers véhicules législatifs (le gouvernement n'ayant pas retenu l'idée d'une loi globale sur la ruralité).

LE RAPPORT « AGENDA RURAL » EN CHIFFRES :

5 membres composaient la Mission Agenda rural : Dominique Dhumeaux, maire de Fercé-sur-Sarthe, vice-président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) ; Cécile Gallien, maire de Vorey, vice-présidente de l'Association des Maires de France (AMF) ; Pierre Jarlier, sénateur honoraire, maire de Saint-Flour, président du Cerema et président délégué de l'Association des Petites Villes de France (APVF) ; Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR) ; Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire.

200 propositions, classées selon 25 entrées thématiques, ont été **détaillées de manière précise dans un argumentaire de 80 pages**, dans des domaines très divers tels que l'accès aux services publics, la revitalisation des territoires, la transition écologique, l'agriculture, la santé, l'emploi ou encore la jeunesse.

60 auditions ont permis d'entendre **180 personnes** (responsables d'associations, acteurs économiques et représentants syndicaux, universitaires, parlementaires, membres d'administrations publiques, etc.). Les travaux de la mission ont duré trois mois la mission, à raison d'une trentaine de sessions de travail, avec le soutien logistique du CGET.

Remise officielle du rapport au Premier ministre

Édouard Philippe a reçu à Matignon le lundi 9 septembre les membres de la mission Agenda rural qui lui ont remis officiellement leur rapport. Après un échange d'une heure et demi au cours duquel le Premier ministre a souhaité les entendre sur les priorités de chacun d'entre eux, Édouard Philippe a confirmé qu'il réservait sa prise de parole pour le Congrès de l'AMRF, qu'il ouvrira le vendredi 20 septembre en annonçant les arbitrages du Gouvernement.



L'agenda rural vu de l'intérieur



DOMINIQUE DHUMEAUX
*maire de Fercé-sur-Sarthe (72) et
 vice-président de l'Association des
 maires ruraux de France (AMRF)*

**" CE SERAIT UNE VÉRITABLE ERREUR
 POLITIQUE QUE LE GOUVERNEMENT
 NE S'EMPRE PAS DE L'INTÉGRALITÉ
 DU TRAVAIL RÉALISÉ "**

“Je tiens à souligner la richesse de ce travail collectif, qui est aussi celui de l'AMRF, à travers la confiance que Vanik Berberian m'a donnée en me chargeant de le remplacer sur ce projet. L'exigence partagée par tous d'apporter des réponses concrètes au sentiment d'abandon des habitants du rural, nous a demandé un effort, en acceptant parfois d'amender nos positions. L'objectif essentiel étant de prendre des décisions dans l'intérêt des habitants de nos villages, nos propositions sont déjà le fruit d'un consensus, qu'il convient d'appréhender dans sa totalité au risque d'en dénaturer la portée. Face à des ministères très technocratiques dont on se rend bien compte que le modèle idéologique n'a pas changé, le risque serait que le gouvernement fasse de ce travail un outil de communication. Or ce serait une véritable erreur politique que le Gouvernement ne s'empare pas de l'intégralité du travail réalisé. Ce rapport démontre au contraire que le rural ne doit plus être une variable d'ajustement, ce qui demandera un suivi et une vigilance particulière.”



CÉCILE GALLIEN
*maire de Vorey (43),
 et vice-présidente
 de l'Association des
 maires de France (AMF)*

“La richesse de ce rapport c'est d'avoir pu, en totale liberté, traiter de tous les sujets, en appui sur nos expériences d'élus locaux, dans des départements différents, et avec des ruralités différentes. Derrière la diversité des thématiques, que ce soit sur la santé, la mobilité, l'éducation, l'accès aux services, etc., il y a une forte cohérence dans ce que nous avons proposé, et j'espère que les ministères ne vont pas faire l'erreur de traiter cela en silos, car ce que nous proposons ce sont les conditions de la vie dans la diversité des ruralités de France. Cela ne marchera que si la population urbaine et rurale s'empare des propositions que nous avons émises, en prenant conscience du rôle des espaces ruraux dans l'avenir de notre pays, dans le contexte de crise environnementale que l'on connaît. L'Agenda rural c'est dire que l'espace est une richesse et un enjeu que tout le monde doit prendre en charge”



PATRICE JOLY
*sénateur de la Nièvre (58)
 et président de l'Association nationale
 nouvelles ruralités (ANNR)*

“Ce rapport est un compromis, avec un certain nombre de contraintes institutionnelles et budgétaires imposées, mais il témoigne d'une vraie convergence de la part de la plupart des membres de la mission, qui ont tous une connaissance fine des territoires ruraux. Si je regrette que l'on ait manqué de temps pour élargir le spectre des auditions,

notamment du côté des chercheurs qui travaillent sur le potentiel des territoires ruraux et bousculent le regard que l'on a sur la ruralité de demain, l'essentiel était de montrer que l'on peut sortir des politiques de compensation qui voient le rural comme une variable d'ajustement. Les propositions que l'on a faites, raisonnables et donc toutes applicables, ne constituent donc pas

un « grand soir » pour la ruralité. Néanmoins, il s'agit là d'une bonne base pour qu'un rapport de force, fondé sur des récits et des données solides, permette, à l'image de ce qu'on veut faire avec le Parlement rural, de continuer à faire évoluer les schémas intellectuels des institutions publiques basés sur la concentration urbaine, et construire une réflexion d'avenir pour nos territoires”

200 propositions, une seule cohérence : changer de regard sur la ruralité

Isoler quelques propositions dénature l'ambition globale du rapport, dont chacun s'évertue à rappeler qu'il n'a de cohérence que s'il est appréhendé dans sa totalité. Voici néanmoins une série de propositions qui permettent de rendre compte de l'ampleur des thématiques travaillées.

Clé de lecture : Classées par thèmes, ces propositions mentionnent le véhicule législatif potentiel pour leur mise en application.

Renforcer la prise en compte et les moyens des territoires ruraux :

- Redéfinir une géographie rurale prioritaire en installant un groupe de travail transdisciplinaire et en travaillant avec l'INSEE à une nouvelle définition des espaces ruraux (Groupe de travail)
- Inscrire la notion d'espace dans la Constitution (Réforme constitutionnelle)

Coopération et gouvernance intercommunale

- Rendre obligatoire la réunion des conférences des maires au moins une fois par trimestre dans les com-

munautés de communes et communautés d'agglomération, associer ces conférences à la définition de la stratégie et les charger de veiller à l'équilibre territorial (PJJ Engagement et proximité)

- Supprimer l'obligation du transfert de la compétence eau et assainissement (PJJ Décentralisation)

Relations de l'État avec les collectivités

- Maintenir les crédits au niveau actuel (DSIL, DETR) pour continuer à soutenir les projets de territoires et flécher une partie du FNCT pour financer l'ingénierie territoriale dans les territoires ruraux (PLF 2020)
- Désigner des référents ruralité dans chaque ministère, et organiser des comités interministériels dédiés aux ruralités tous les 6

mois (Mesure réglementaire)

Santé et solidarités

- Rendre obligatoire les stages des internes en milieu rural, ce qui représenterait l'équivalent de 3000 médecins immédiatement disponibles (PJJ Santé)
- Améliorer l'accueil des personnes âgées en milieu rural : revaloriser les métiers du vieillissement (formation et rémunération), prendre en compte le critère de distance dans les modalités de tarification des services d'aide à domicile et diversifier les modes d'accueil (PJJ Autonomie et vieillissement)

École et jeunesse

- Redéfinir le classement des établissements sur la base d'un critère d'éloignement et mieux prendre en

L'Agenda rural en 8 dates clés

2017



L'AMRF soutient l'idée de la création d'un Agenda Rural Européen (sur le modèle de l'Agenda urbain qui existe depuis 2015), lancée par l'association Ruralité environnement européen (RED, dont l'AMRF est membre du conseil d'administration) avec le soutien actif du Mouvement Européen de la Ruralité et du Comité Européen des Régions (voir *36000 Communes* n°355).

3 OCTOBRE
2018



Dans sa résolution sur « la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées », le Parlement européen adopte le principe d'un Agenda rural qui vise à « une coordination des politiques de l'Union ayant une incidence sur les zones rurales, en y associant tous les niveaux de pouvoir, conformément au principe de subsidiarité et au programme urbain pour l'Europe tel qu'énoncé dans le pacte d'Amsterdam » afin de « rééquilibrer la relation entre les zones rurales et les zones urbaines ».

DÉCEMBRE
2019



Dans ses vœux, l'AMRF appelle à la mise en œuvre d'un Agenda rural français afin de décliner à l'échelle française les principes formulés par le Parlement européen et faire de la France le premier pays à adopter une politique spécifique à destination des territoires ruraux.

14 JANVIER 2019

A l'occasion de la remise des Cahiers de doléances et de propositions au Président de la République, l'AMRF, par la voix de Vanik Berberian son président, propose à Emmanuel Macron de se saisir de l'idée de l'Agenda rural pour apporter des réponses concrètes aux inégalités territoriales exprimées dans les cahiers.

compte les spécificités des « classe multi-âges » (Mesure réglementaire)

- Développer un tiers des campus connectés dans les territoires ruraux (Politique publique)

Culture et Sport

- Affecter une part significative des crédits des Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) aux territoires ruraux (PLF 2020) et implanter 500 Micro-folies en milieu rural (Politique publique)
- Dédier 50% des fonds d'intervention du CNDS pour les équipements sportifs pour les territoires ruraux (PLF 2020)

Accès aux services

- Garantir l'accès à un socle de services universels à moins de 30 minutes de trajet (Politique publique)
- Développer l'accueil de premier niveau dans les mairies, en lien avec les MSAP/Maisons de France Services, afin de répondre aux usagers ou de les orienter (Politique publique)



Accompagner les mutations économiques

- Élargir le dispositif des emplois francs aux territoires ruraux les plus fragiles, et mettre en place des zones franches rurales (PLF 2020)
- Lancer une campagne de communication sur les opportunités d'emploi en milieu rural (Politique publique) et délocaliser les services supports des administrations et opérateurs publics en milieu rural (Politique publique)

Inclusion numérique

- Assurer le respect des conventions de couverture numérique signées par les opérateurs et rendre effectif un droit au très haut débit en s'assurant d'une tarification identique (Politique publique)
- Permettre aux secrétaires de mairies, ou tout agent municipal désigné par le maire, de devenir tiers de confiance pour accomplir des démarches en ligne en lieu et place des citoyens (PJJ Décentralisation)

Agriculture et transition écologique

- Encourager le soutien aux petites exploitations à taille familiale dans la PAC (Négociations européennes) et encourager les nouvelles pratiques agricoles (Politique publique)
- Mettre en place un fonds de solidarité environnementale qui rémunérerait les services environnementaux rendus par les territoires ruraux vertueux en matière de transition écologique et énergétique (PLF 2020)

29 MARS
2019

Suite à l'annonce du Président de la République à l'occasion du Grand débat, la ministre de la Cohésion des territoires Jacqueline Gourault a procédé à l'installation de la mission chargée d'élaborer "l'agenda rural". Aux côtés de Vanik Berberian, président de l'AMRF, figurent Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire, Pierre Jarlier, maire de Saint-Flour et président délégué de l'Association des petites villes de France, Cécile Gallien, maire de Vorey et vice-président de l'Association des maires de France, et Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et président de l'Association nationale nouvelles ruralités.



21 SEPTEMBRE
2019

Après le jeu des navettes interministérielles durant l'été, le gouvernement a donné comme perspective la date du Congrès de l'AMRF pour faire part de ses arbitrages sur les préconisations du rapport, afin d'esquisser un calendrier concret pour la mise en œuvre d'un Agenda rural.



26 JUILLET 2019

Remise à la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault du rapport, fruit du consensus des cinq membres de la mission, qui invite le gouvernement à faire de leurs 200 propositions sa feuille de route pour agir en faveur des territoires ruraux sous le titre « Ruralités : une ambition à partager ». Remise au Premier ministre le 9 septembre (voir page 6).



15 & 16 OCTOBRE
2019

Première session du Parlement Rural Français à Nevers (58)

L'agenda rural vu de l'extérieur



GÉRARD-FRANÇOIS DUMONT
professeur à l'Université Paris –
Sorbonne et président de la revue
Population & Avenir



GÉRARD PELTRE
Président de l'association Ruralité
environnement développement (RED)
et du Mouvement européen
de la ruralité (MER)

“Je crains que la montagne que l'on se fait de l'Agenda rural n'accouche au final que d'une souris. La question essentielle demeure de savoir si on va enfin sortir d'une approche basée sur un ensemble de « mesurette » sectorielles, pour aller vers une approche structurelle de l'ensemble des évolutions du monde rural. En attendant la position concrète du Gouvernement, on reste dans le même système qui étouffe les territoires, que quelques ajustements homéopathiques ne sauront résoudre. J'observe par exemple qu'il n'y a rien sur la DGF, pas grand-chose sur l'égalité numérique, etc., et en attendant les collectivités territoriales continuent à faire les supplétifs de l'inaction de l'État. La technocratie nous a tellement habitué à noyer le poisson, que je me méfie pour l'instant des seuls effets d'annonce”

**" EN ATTENDANT, ON RESTE
DANS LE MÊME SYSTÈME QUI
ÉTOUFFE LES TERRITOIRES,
QUE QUELQUES AJUSTEMENTS
HOMÉOPATHIQUES
NE SAURONT RÉSOUDRE "**



BERNARD VACHON
Professeur honoraire de
l'Université du Québec à Montréal

“Depuis le Québec, j'observe que l'enchaînement des événements autour de l'Agenda rural est étroitement lié à la position globale et constante des associations comme l'AMRF dont l'argumentaire est exemplaire. Suite à la crise traversée en France, la pression venue de la base communale a permis une prise de conscience de la fracture territoriale et des inégalités sociales, qui nous donne à tous des arguments supplémentaires pour défendre les territoires ruraux. Aujourd'hui, une brèche est ouverte

“Le soutien et le travail au long court de l'AMRF sur cette question de l'agenda rural, permet aujourd'hui avec ce rapport d'apporter de la matière et d'impulser une dynamique qui montrent que la résolution européenne n'est pas un coup d'épée dans l'eau. Cela est particulièrement éclairant sur la manière de travailler pour arriver aux résultats, car c'est en ayant de « la suite dans les idées » sur le temps long que l'on arrive à mobiliser des arguments dans le temps court pour prendre en compte le rural dans les politiques publiques. Arriver à faire prendre conscience que les territoires ruraux trouvent des solutions, qu'ils peuvent être des pôles d'innovation, et qu'à ce titre le rôle des communes est important, ne peut se faire que si l'on décortique et analyse finement les choses en étant sur tous les fronts, mais en restant dans la pratique. Cet ancrage dans le concret est clairement la plus-value de l'AMRF qui transpire dans ce rapport, même si conjointement la défense de l'Agenda rural par Jacqueline Gourault au Parlement européen a eu un fort impact. Il y aura donc un travail de suivi important à faire en gardant la connexion avec la Commission européenne pour que tout cela percole à toute les échelles, de l'Europe à la commune. Mais on a enfin des objectifs de résultats et c'est ça qui compte”

pour montrer que la ruralité n'est pas une utopie, avec des territoires qui offrent de véritables alternatives économiques, en lien avec la demande des populations, la révolution écologique, la dématérialisation du travail, etc. Il faut que l'État assume ces nouvelles réalités dans tous les domaines de l'action publique. Une autre étape est donc à venir, où il faudra faire preuve de vigilance et de pression pour que l'exécutif introduise dans son agenda les propositions fondamentales du rapport, sinon, cela reste un exercice intellectuel sans suite”